RESPONSABLE DE PROJETS (H/F) : ½ temps Education permanente, activités pédagogiques et d'insertion (en prison)

Description de l'ASBL, institution

L'asbl hutoise Aide et Reclassement est agréée en tant que Service d'Aide Sociale aux Justiciables, comme Service d'Aide aux Détenus (prisons de Huy, Marneffe, Andenne) et en tant qu'organisme d'éducation permanente. Elle développe des initiatives en faveur des victimes d'infractions, contribue à l'insertion de justiciables et met en place des actions dans le domaine de l'éducation permanente et l'alphabétisation.

Description générale de la fonction

Le responsable de projets doit mener à bien des projets en relation directe avec l'objet socio-culturel et pédagogique d'Aide et Reclassement. Il contribue en particulier à dynamiser la participation à la vie sociale et à favoriser l'accès à la culture du public cible. Les projets peuvent être ponctuels ou récurrents. Du point de vue de l'organigramme, le responsable de projets assume ses fonctions dans le cadre défini par la direction à laquelle il rend compte. Il a un rôle d'organisateur mais aussi de conseiller. Il veille à harmoniser ses actions avec celles des autres membres de l'équipe de travail.

Description des missions

- Conseiller la direction sur les matières confiées;
- Gérer l'équipe liée à la formation et aux projets (6 personnes);
- Mise en place de dispositifs, de méthodes, de moyens destinés à la réalisation des projets;
- Inventorier et actualiser les apports pédagogiques et référentiels ;
- Gérer les relations partenariales ;
- Organiser des animations d'habileté sociale et autres activités collectives en milieu carcéral, en mettant l'accent sur la participation critique et responsable du public concerné
- Coordonner et rédiger les rapports d'activités (éducation permanente et alpha-insertion)
- Coordonner les statistiques liées au projet

Profil

- Partager les buts d'Aide et Reclassement ;
- Sens des responsabilités;
- Capacités d'organisation, d'analyse, de synthèse;
- Capacité de diriger une équipe;
- Volonté et capacité de formation continuée.
- Etre capable de conceptualiser des données;
- Déontologie ;

Compétences spécifiques

- Connaissance des concepts et de la gestion administrative en éducation permanente
- Expérience du milieu carcéral et de ses publics
- Formation pédagogique

Qualifications minimales

- Bachelier à orientation sociale et/ou pédagogique
- Commission paritaire 329, barème 4.1

Entrée en fonction: 15/05/2017